



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU PAS-DE-CALAIS

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

RECUEIL SPECIAL N°8 du 27 janvier 2015

Le Recueil des Actes Administratifs sous sa forme intégrale est consultable en Préfecture, dans les Sous-Préfectures, ainsi que sur le site Internet de la Préfecture (www.pas-de-calais.gouv.fr)

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU PAS-DE-CALAIS.....3

Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts (Cette liste annule et remplace publiée au RAA spécial n° 2 du 15/01/2015).....3

Délégation de signature d'un responsable de service des impôts des particuliers : SIP de Boulogne-sur-Mer.....4

Par décision du 1er janvier 2015.....4

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU PAS-DE-CALAIS

Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts (Cette liste annule et remplace publiée au RAA spécial n° 2 du 15/01/2015)

Date de mise à jour : 01/01/2015

Cette liste remplace la liste publiée précédemment, à compter du 1er janvier 2015

MR Alain BEILLAS	1ère Brigade de Vérifications
ML Cécile BERNARD	2ème Brigade de Vérifications
MR Frédéric GEORGES	3ème Brigade de Vérifications
MR Laurent THUE	4ème Brigade de Vérifications
MR Jean-François COLLET	Brigade de Contrôle et de Recherche
MM Geneviève GEREZ	Pôle de Contrôle et d'Expertise ARRAS
MM Anne-Marie ROUTIER	Pôle de Contrôle et d'Expertise BETHUNE
MR Christophe NOISSETTE	Pôle de Contrôle et d'Expertise BOULOGNE
MR David MENAND	Pôle de Contrôle et d'Expertise CALAIS
MR Vincent D'HERBOMEZ	Pôle de Fiscalité Personnelle et Patrimoniale
MM Caroline BAILLIET	Pôle de Fiscalité Personnelle et Patrimoniale (Inspection Arras, Béthune, Lens et Montreuil)
MR Philippe FONTAINE	Pôle de Fiscalité Personnelle et Patrimoniale (Inspection Calais)
MR Charles COQUELLE	Pôle de Recouvrement Spécialisé
MM Marie-Pierre DELEU	Pôle d'Evaluation des Locaux Professionnels / Pôle de Topographie et de Gestion Cadastre
MR Jean-Luc TOFFEL	Recette des Finances BOULOGNE-SUR-MER
MM Monique BADIOU	Service de Publicité Foncière ARRAS
MR Henri BOURDON	Service de Publicité Foncière BETHUNE 1
MR Hugues COCHE	Service de Publicité Foncière BETHUNE 2
MR André PERARD	Service de Publicité Foncière BOULOGNE-SUR-MER
MM Véronique WROBLAK	Service de Publicité Foncière MONTREUIL-SUR-MER
MM Michèle PERROUX	Service de Publicité Foncière SAINT-OMER
MR Pascal THIRION	Service de Publicité Foncière SAINT-POL-SUR-TERNOISE
MR Pierre HAMEZ (intérim)	Service de Publicité Foncière SAINT-POL-SUR-TERNOISE
MR Bernard DUPUIS	Service des Impôts des Entreprises ARRAS-EST
MM Anne-Marie MAILLY	Service des Impôts des Entreprises ARRAS-OUEST
MR Yves MAILLY	Service des Impôts des Entreprises BETHUNE
MR Bruno CHAVANAS	Service des Impôts des Entreprises BOULOGNE-SUR-MER
MR Jean BALDEYROU	Service des Impôts des Entreprises CALAIS
MR Jean-Raymond LONGELIN	Service des Impôts des Entreprises LENS
MR Daniel CAGNEAUX	Service des Impôts des Entreprises MONTREUIL-SUR-MER
MR Christian TRINEZ	Service des Impôts des Entreprises SAINT-OMER
MR Patrick LEROY	Service des Impôts des Particuliers ARRAS-EST
MM Nicole LEBEK	Service des Impôts des Particuliers ARRAS-OUEST
MR Eric MASZTALERZ	Service des Impôts des Particuliers BETHUNE
MR Gérard DUFAURET	Service des Impôts des Particuliers BOULOGNE-SUR-MER
MM Brigitte MOLLANDIN	Service des Impôts des Particuliers CALAIS
MM Annie PRUDHOMME	Service des Impôts des Particuliers et des Entreprises BRUAY-LA-BUISSIÈRE
MR Pierre COCQUEL	Service des Impôts des Particuliers et des Entreprises HENIN-BEAUMONT
MR Bernard DELAHAYE	Service des Impôts des Particuliers et des Entreprises LILLERS
MR Francis STABOLEPSY	Service des Impôts des Particuliers et des Entreprises SAINT-POL-SUR-TERNOISE
MM Christine RAMON	Service des Impôts des Particuliers LENS-NORD
MR Christophe DUMINY	Service des Impôts des Particuliers LENS-SUD
MR Gérard WOZNIAK	Service des Impôts des Particuliers MONTREUIL-SUR-MER
MM Christian FAUVERGUE	Service des Impôts des Particuliers SAINT-OMER
MR Dominique GALLOIS	Trésorerie AIRE-SUR-LA-LYS-THEROUANNE
MR Hervé DANNEELS	Trésorerie ARDRES-EPERLECCQUES
MM Céline DEMEY	Trésorerie AUBIGNY-EN-ARTOIS
MR Gérard PRUVOST	Trésorerie AUCHEL
MR Christian DUFOSSE	Trésorerie AUDRUICQ
MR Serge CZULEWYCZ	Trésorerie AUXI-LE-CHÂTEAU - FREVENT
MM Martine RICHARD	Trésorerie AVESNES-LE-COMTE
MM Michèle ADAMSKI	Trésorerie BAPAUME
MR Michel BACQUET	Trésorerie BERCK-SUR-MER
MR Jean-François WAILLE	Trésorerie BEUVRY
MR Patrice GOUY	Trésorerie BULLY-LES-MINES
MR Arnaud TAILLANDIER	Trésorerie CAMPAGNE-LES-HESDIN
MR Bertrand DULARY	Trésorerie CARVIN
MR Stéphane BARDE	Trésorerie CROISILLES
MM Pierre TENNERONI	Trésorerie DESVRES
MR Régis TENEUL	Trésorerie DOUVRIIN
MR Alain DURAND	Trésorerie ETAPLES-SUR-MER
MR Jérôme PENNEQUIN	Trésorerie FAUQUEMBERGUES
MR Pascal BIGOT	Trésorerie FRUGES
MM Laurane MERRALL	Trésorerie GUINES
MM Dany LEURS	Trésorerie HERSIN-COUPIGNY
MR Philippe WARD	Trésorerie HESDIN-LE-PARCQ
MR David VERHAEVERBEKE	Trésorerie HEUCHIN-PERNES
MR Pascal BIGOT	Trésorerie HUCQUELIERS
MM Marie-Odile JARDRY	Trésorerie ISBERGUES
MR Guillaume DELELIS	Trésorerie LAVENTIE
MM Carole NEVE	Trésorerie LE TOUQUET

MR Jean-Michel DEREUDER Trésorerie LUMBRES
 MR Patrick THIERY Trésorerie MARQUION
 MM Françoise MONTEIL Trésorerie MARQUISE
 MR François LUKASZEWSKI Trésorerie PONT-A-VENDIN
 MM Muriel SOROLLA Trésorerie ROUVROY
 MR Philippe POLAN Trésorerie SAINT-VENANT
 MM Isabelle GIRARD Trésorerie VIMY
 MM Lucie DUPONT Trésorerie VITRY-EN-ARTOIS

Délégation de signature d'un responsable de service des impôts des particuliers : SIP de Boulogne-sur-Mer.

Par décision du 1^{er} janvier 2015

Article 1er

Délégation de signature est donnée à MME LEMAIRE Gladys Inspectrice et à M LEDET Yves Inspecteur, adjoints au responsable du SIP de Boulogne sur Mer, à l'effet de signer :

- 1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite de 60 000 € ;
- 2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet, dans la limite de 60 000 € ;
- 3°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses sans limitation de montant ;
- 4°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,
 - a) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;
 - b) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement;
 - c) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;
 - d) tous actes d'administration et de gestion du service.

Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

- 1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans les limites précisées dans le tableau ci-dessous ;
 - 2°) en matière de gracieux fiscal d'assiette et de recouvrement, les décisions portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;
 - 3°) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, dans les limites de durée et de montant indiquées dans le tableau ci-après ;
 - 4°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;
 - 5°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ;
- aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions contentieuses	Limite Des décisions gracieuses	Durée maximale des délais de paiement	Somme maximale pour laquelle un délai de paiement peut être accordé
Mme LEMA IRE Gladys M LEDET Yves	Inspectrice inspecteur	15 000 € 15 000 €	7 500 € 7 500 €		
COURAT Stéphane	Contrôleur	10 000 €	5 000 €	3 mois	2 000 €
DUBOIS Eric	Contrôleur	10 000€	5 000€	3 mois	2 000 €
EMERIAU Nathalie	Contrôleur	10 000€	5 000€	3 mois	2 000 €
KORKUT Justine	Contrôleur	10 000 €	5 000€	3 mois	2 000 €
LEJEUNE Isabelle	Contrôleur Principal	10 000€	5 000€	3 mois	2 000 €
MUSELET Jérôme	Contrôleur Principal	10 000€	5 000€	3 mois	2 000 €
POITEVIN Michaël	Contrôleur	10 000€	5 000€	3 mois	2 000 €
TELLIEZ Nathalie	Contrôleur Principal	10 000€	5 000€	3 mois	2 000 €
TERROIR Béatrice	Contrôleur Principal	10 000€	5 000€	3 mois	2 000 €
AZZOPARDI Edwige	Agent	2 000€	-	3 mois	2 000 €
BEDHOMME Fabrice	Agent	2 000€	-	3 mois	2 000 €
FRERE Jocelyne	Agent	2 000€	-	3 mois	2 000 €
GALLET Julie	Agent	2 000€	-	3 mois	2 000 €
GAUTHIER Guy	Agent	2 000€	-	3 mois	2 000€
HIEL Christian	Agent	2 000€	-	3 mois	2 000€
LEGRAND Annick	Agent	2 000€	-	3 mois	2 000€
LELEU Claudine	Agent	2 000€	-	3 mois	2 000€
PINCET Jeanne Mari	Agent	2 000€	-	3 mois	2 000€
WADOUX Nicolas	Agent	2 000€	-	3 mois	2 000€
WATTEBLED Marie Hélène	Agent	2 000€	-	3 mois	2 000 €

Article 3

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

- 1°) en matière de gracieux fiscal de recouvrement, les décisions portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;
- 2°) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, dans les limites de durée et de montant indiquées dans le tableau ci-après ;

- 3°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;
 4°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ;
 aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions gracieuses	Durée maximale des délais de paiement	Somme maximale pour laquelle un délai de paiement peut être accordé
ALLAN Sylviane GRESSIER Stéphane LATRY Christine MINARD Laurent	Contrôleur Principal Contrôleur Contrôleur Principal Contrôleur Principal		12 mois 12 mois 12 mois 12 mois	5 000 € 5 000€ 5 000 € 5 000 €
GRESSIER Françoise CARLU Catherine PECKEU Ludovic SOCKEEL Laurence	Agent Agent Agent Agent		12 mois 12 mois 12 mois 12 mois	2 000 € 2 000 € 2 000 € 2 000 €

Article 4

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) en matière de gracieux fiscal d'assiette, les décisions portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	grade	Limite Des décisions contentieuses	Limite des décisions gracieuses
LEMAIRE Gladys LEDET Yves.	Inspecteur inspecteur	15 000 € 15 000 €	7 500 € 7 500 €
COURAT Stéphane DUBOIS Eric KORKUT Justine LEJEUNE Isabelle MUSELET Jérôme POITEVIN Michaël TELLIEZ Nathalie TERROIR Béatrice	Contrôleur Contrôleur Contrôleur Contrôleur Principal Contrôleur Principal Contrôleur Contrôleur Principal Contrôleur Principal	10 000 € 10 000 € 10 000 € 10 000 € 10 000 € 10 000 € 10 000€ 10 000 €	5 000 € 5 000 € 5 000 € 5 000 € 5 000 € 5 000 € 5 000 € 5 000 €
AZZOPARDI Edwige BEDHOMME Fabrice	Agent Agent	2 000 € 2 000 €	- -
FRERE Jocelyne GAUTHIER Guy HIEL Christian LEGRAND Annick LELEU Claudine PINCET Jeanne Marie WADOUX Nicolas WATTEBLED Marie Hélène	Agent Agent Agent Agent Agent Agent Agent Agent	2 000 € 2 000 € 2 000 € 2 000 € 2 000 € 2 000 € 2 000 € 2 000€	- - - - - - - -

Article 5

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratif du département du Pas-de-Calais...

Le chef de service comptable,
 responsable du SIP de Boulogne-sur-Mer
 signé : Gérard DUFAURET